



## GRILLE D'HONORAIRES

- **Honoraires de négociation sur prix de vente à la charge de l'acquéreur :**

<u>Montant du net vendeur jusqu'à :</u>	<u>Honoraires TTC</u>
69 000 €	9 %
159 000 €	8 %
289 000 €	7 %
349 000 €	6 %
409 000 €	5 %
Au-delà de 409 000 €	4 %

Tous nos prix sont indiqués frais d'agence inclus.

En cas de délégation de mandat, le barème appliqué est celui de l'agence du titulaire du mandat.

- **Location :**

Locaux d'habitation :

Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail : 10 €/m<sup>2</sup>

Honoraires d'état de lieux : 3€ /m<sup>2</sup>

Ces honoraires sont à la charge du bailleur et du locataire

Locaux commerciaux :

15 % HT du loyer annuel hors taxes et hors charges.

- **Honoraires de gestion :**

6% HT des sommes encaissées soit 7.2% TTC

- **Honoraires de syndic :**

Jusqu'à 15 lots : Sur devis

Au-delà : 150 € TTC / lots principaux

\* TVA en vigueur : 20 %

TARIF EN VIGUEURS AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2016

GESTION  
SYNDIC  
ACHAT  
VENTE  
LOCATION

**7D immobilier**  
27, route de Blagnac  
31200 TOULOUSE  
7D.immo@gmail.com  
Tél. 05 61 344 316  
[www.7D-immo.fr](http://www.7D-immo.fr)

EURL 7D Immobilier au capital de 5 000€  
immatriculée au RCS de Toulouse  
sous le numéro 813 673 472.  
Code NAF 6831Z.  
Carte professionnelle n°CPI 3101 2015 000 001 114  
délivrée par le président de la CCI de Toulouse.